

7. Le Comité permanent recommande que le Conseil des sciences du Canada collabore avec le Comité consultatif national sur le SIDA et avec le centre national pour le SIDA du LLCM pour coordonner et faciliter la diffusion de l'information. Au besoin, des crédits supplémentaires devraient être affectés directement ou indirectement au Conseil des sciences du Canada pour faciliter sa participation à cette tâche.

scientifiques... fait aux États-Unis... le Canada... recherche sur le SIDA... États-Unis... budgets... insuffisants pour appuyer ceux qui sont prêts à faire ce genre de recherche... chercheurs... La collaboration... révélée très fructueuse... En particulier, l'aide des États-Unis a été essentielle à l'établissement de programmes de recherche et d'analyse de sang au LLCM. Les États-Unis ont très aimablement avancé leur expertise et la collaboration devrait se poursuivre pour que le Canada soit prêt pour pouvoir à établir ses propres programmes de recherche, conçus en fonction de ses besoins particuliers. Il faut bien se rendre compte que la recherche sur le SIDA est une tâche complexe qui implique des approches médicales, épidémiologiques et cancérologiques, et qu'elle exige un personnel qui jouit d'un haut niveau de formation et d'expérience.

Il faut fait peu de recherche sur le SIDA au Canada... est vital parce qu'un tel type de laboratoire de confinement biologique du niveau approprié pour cultiver le virus HTLV-III/LAV. La culture du virus est nécessaire afin d'étudier son interaction avec les cellules sérologiques de dépistage des séropositifs plus précis, de tester des méthodes pour améliorer la méthode de culture in vacuo. D'autres des renseignements complémentaires fournis par le Dr Phil Chan, un scientifique devant le Comité permanent, de dix à douze laboratoires adéquats ont été reçus dans tout le Canada. On aimerait que l'installation de chaque laboratoire de possession de virus HTLV-III soit de 250 litres et son fonctionnement soit de 5 par an, quoique les coûts du réaménagement ou de l'extension de ces installations soient et ceux du personnel, et de l'entretien de ces installations sont énormes. Les installations dont dispose chaque laboratoire, pour répondre à ce besoin.

Le Comité permanent recommande de développer immédiatement les fonds... voulu pour créer des laboratoires de confinement biologique et pour appuyer leur première année de fonctionnement. Comme les coûts requis pour l'établissement de ces laboratoires peuvent varier, le Comité permanent propose que les fonds soient versés globalement et que le CLM-SIDA constitue un groupe de travail chargé de choisir les projets et de répartir les fonds en conséquence. La première année, les fonds seraient à disposition sur un compte d'épargne au Fonds de la recherche en santé humaine, en particulier, l'annuaire de la recherche scientifique dans les laboratoires appropriés. Il faudrait se rendre compte que certaines particularités des projets et que les fonds seraient destinés à l'établissement de laboratoires et à exécuter les fonds d'opération à long terme. Cela se devrait d'être les besoins financiers liés à l'établissement de laboratoires adéquats et ceux des autres projets, ainsi qu'il est mentionné dans le rapport de travail du CLM-SIDA.